

Récapitulatif

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Compostière des Brochards sur la commune principale de l'AIOT Les Brochards 18700 STE MONTAINE.

La référence de votre dossier est A-3-HNNGB6MJIS et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 06/02/2023 à 11h15 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- compostage@groupe-brot.fr (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- compostage@groupe-brot.fr (pour rappel, déclarant)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **Je ne connais pas le service instructeur**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**
- **Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.**

- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

Personne morale

N° SIRET **50061432600014**

Raison sociale **MICHEL BROT**

Forme juridique **SAS, société par actions simplifiée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

FERME DE LA SOUCHE

21150 MARIGNY LE CAHOUE

Adresse électronique d'échange avec l'administration

Adresse électronique : **compostage@groupe-brot.fr**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Compostière des Brochards**

Description des activités :

Ouverture d'un site de compostage dans le Cher, en déclaration.

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Les Brochards

18700 STE MONTAINE

X : 654981

Y : 6715282

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'

eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **OUI**

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2170	2	Fabrication des engrais, amendement et support de culture	Capacité de production 9.99 t/j	D	
2780	2-c	Compostage de déchets non dangereux ou matière végétale	Quantité de matières traitées 19.99 t/j	D	
2716	2	Transit, regroupement ou tri de déchets non dangereux non inertes	Volume susceptible d'être présent 200 m3	DC	
2791	2	Traitement de déchets non dangereux	Quantité de déchets traités 9.99 t/j	DC	
2171		Dépôts de fumiers, engrais et supports de culture	Volume du dépôt 1000 m3	D	
1532	2-b	Stockage de bois ou de matériaux analogues	1001 m3	D	

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **NON**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? **OUI**

Origine et la nature des eaux résiduaires :

**Les eaux de pluies sur la plateforme seront collectées dans un bassin de rétention des lixiviats .
Pas d'autres origines.**

L'exutoire des eaux résiduaires :

En milieu naturel ou au réseau d'assainissement collectif dépourvu de station d'épuration

Est-il prévu un traitement ou prétraitement sur site des eaux résiduaires avant rejet ? **OUI**

Traitement :

**Stockage en bassin de rétention, capacité supérieure à 11 mois, analyses de l'eau, épandage sur
andains de compost**

Volume maximum annuel rejeté dans le milieu naturel : **0**

Commentaires sur les rejets d'eaux résiduaires :

Epandage sur parcelles agricoles

Est-il prévu un épandage ? **OUI**

Origine et la nature des matières épandues :

Compost NFU 44095, compost de MIATE

Pacage	Nom exploitant	Numéro îlot
018007020	SCEA DES CHESNEAUX	Tous
Surface totale du plan d'épandage (en ha) 435		

Q : Quantité d'azote épandue inscrite au plan d'épandage (en kg N) **8700**

A1 : Dont épandue sur les terres de l'exploitation (en kg N) **8700**

A2 : Dont épandue sur les terres mises à disposition par un tiers (en kg N) **0**

B1 : Dont produite sur l'installation (en kg N) **8700**

B2 : Dont provenant d'un tiers (en kg N) **0**

Capacité de stockage des matières épandues (en mois) **18**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **NON**

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

**Déchets plastiques (élimination par E3R), déchets métalliques (élimination par E3R), huiles
(élimination par SEVIA) et filtre de séparation d'hydrocarbure**

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **NON**

Disposition en cas de sinistre

Précisez : **Bassin de rétention, bassin d'irrigation**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

Bassin d'irrigation avec pompage, capacité de 400m³/h et réserve incendie de 120m³

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

Oui

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

7 - Pièces justificatives

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

DICPE_Cher_Compostage_Cadastre.pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

ICPE_Cher_compostage_plan.JPG